



Contrat de Progrès Territorial des affluents de la Truyère

Gérer et protéger la ressource en eau

Consciente des enjeux qui pèsent sur les milieux aquatiques et notamment sur le bassin de la Truyère, Saint-Flour Communauté s'est engagée, en 2015, dans l'élaboration d'un contrat territorial des affluents de la Truyère cantalienne. Le périmètre de ce contrat s'étend sur 43 communes et représente une superficie de 943 km².

Un contrat territorial est un outil de **gestion** et de **protection** de la ressource en eau, proposé par l'Agence de l'eau Adour Garonne, afin d'aider à atteindre les objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Il a pour but de concilier les activités humaines en présence avec la préservation des milieux aquatiques. Il s'agit pour cela de prendre en compte, sur le bassin hydrographique concerné, un ensemble de pressions ayant de forts impacts à l'origine de l'état dégradé des masses d'eau concernées.

Depuis le début d'année 2016, un diagnostic de terrain a été initié sur l'ensemble des cours d'eau permanents de ce site, ce qui représente un linéaire de plus de 500 km. L'objectif est de dresser un état des lieux de ces masses d'eau et de faire émerger un programme d'actions cohérent avec le territoire d'intervention. Il s'agit pour cela de lister les actions qui répondront aux objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau en développant des actions de restauration de la qualité physico-chimique de l'eau, de préservation des fonctionnalités du milieu, de gestion et de préservation des zones humides et de prévention des risques d'inondation.

Au-delà de la volonté de créer une cohérence des actions sur l'ensemble du secteur étudié, le contrat territorial apportera un accompagnement technique pour les projets d'études et de travaux avec des subventions bonifiées de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'aide de l'Europe au titre du FEDER.

Calendrier

- **2016-2017** : réalisation du diagnostic des cours d'eau ;
- **2018** : écriture du programme d'actions ;
- **25 septembre 2019** : signature du contrat territorial avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour une durée de 5 ans (2019-2024)



Le Contrat de progrès territorial : un outil proposé par l'Agence de l'eau Adour Garonne

<https://youtu.be/4RFMRXeyuYY>

CONTRAT DE PROGRÈS TERRITORIAL
DES AFFLUENTS DE LA TRUYÈRE

contacter

Coralie DUBOURGNON

Animatrice du Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère

Saint-Flour Communauté

Village d'entreprises du Rozier-Coren

15 100 SAINT-FLOUR

04 71 60 71 54

Sylvain SOULAT

Technicien rivière

04 71 60 68 87

télécharger

[Carte du périmètre](#)

[Carte qualité de l'eau](#)

[Carte de la continuité écologique](#)

pour aller plus loin

[Lire le contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère](#)